

Communiqué de presse

Paris, le 25 juin 2009

2009

Une année qui s'inscrit parfaitement dans le plan stratégique 2008-2010 de développement de la MNRA, la Mutuelle des artisans

Avec des indicateurs de gestion positifs, un résultat net de 1,2 M€ en très forte hausse par rapport à 2008, la MNRA poursuit son développement en conservant le cap et en réaffirmant sa différence. Acteur historique sur le marché de la retraite Madelin, la MNRA accompagne aujourd'hui les indépendants sur l'intégralité de leur protection sociale complémentaire. Guidée par son statut mutualiste et son mode de gouvernance, la Mutuelle place au cœur de sa mission le conseil à ses adhérents.

➤ **Chiffres clés 2009**
(au 31 décembre 2009)

- **Chiffre d'affaires : 144,2 M€**
- **290 000 adhérents**
- **382 387 contrats gérés**
307 761 contrats retraite, dont 50 923 bénéficiaires de rente,
74 195 contrats prévoyance et 431 contrats obsèques
- **149 collaborateurs**
- **1^{ère} mutuelle de France sur le marché des contrats retraite Loi Madelin**

Source : étude réalisée par l'Agefi-Actifs publiée dans l'édition du 19 au 25 juin 2009

➤ **Des indicateurs de gestion positifs**
(au 31/12/2009 ; les évolutions sont calculées par rapport aux mêmes données au 31/12/2008)

- **Résultat net : + 1.2 M€ (+132,43%) :**
- **Actifs gérés : 2 Mds d'€ (+ 8,2%)**



- Provisions techniques : 1.9 Md d'€ (: + 8,5%)
- Fonds propres : 150,2 M€ (: + 3,2%)
- Taux de couverture de la marge de solvabilité : 187 %
- Provision pour Participation aux excédents redistribuée aux adhérents : 60,5 M€ (: + 7,9%)
- Taux de rendement des fonds placés (net de charges financières et de gestion) : 4,43%

En tant que Mutuelle de retraite, la MNRA se doit de garantir les engagements qu'elle prend envers ses adhérents sur du très long terme. C'est pour cela que le Conseil d'administration de la Mutuelle a opté depuis longtemps pour une politique de placements sécurisée, qui lui a permis de ne pas subir les conséquences de la crise financière de ces deux dernières années. Ainsi en 2009, la MNRA enregistre un taux de couverture de sa marge de solvabilité de 187% , alors qu'il était de 178% deux ans auparavant. Cette progression témoigne de la pertinence des choix de gestion de la MNRA et de son modèle de gouvernance mutualiste.

.C'est aussi le statut de mutuelle de la MNRA qui garantit aux adhérents la redistribution intégrale des excédents, qui permettent à la fois de revaloriser régulièrement la valeur du point de retraite et d'accroître le montant des provisions mathématiques portées au compte de chaque adhérent.

➤ **Des résultats d'activité conformes aux prévisions**

- **Chiffre d'affaires : 144,2 M€ (- 3 %)**

Retraite : 137 M€ - dont 77% de contrats groupe Madelin

Prévoyance : 7,2 M€

- **Volume de prestations payées : 51 M€ (+ 6%)**

Dans un environnement économique difficile pour les artisans, et sur un marché de la retraite Loi Madelin moins porteur qu'au cours de l'année 2008, la MNRA enregistre un chiffre d'affaires en ligne avec ses prévisions.

➤ **Les grands chantiers 2009 sont conformes au plan stratégique 2008 - 2010**

- **Développer la proximité avec les adhérents**

En 2009, 30 nouveaux conseillers mutualistes ont rejoint la MNRA. Après 2 mois de formation alternant théorie et pratique, ils ont rejoint leur département respectif pour renforcer le réseau déjà existant de 60 experts mutualistes. **Au 31 décembre 2009, la MNRA emploie 90 conseillers mutualistes.**

Pour professionnaliser et fidéliser son réseau de terrain, la MNRA a décidé et mis en place une démarche de VAE intégralement financée par l'entreprise. Les candidats à la reconnaissance de leur expérience par un diplôme de niveau Bac + 3 se présentent



également à l'obtention d'un Diplôme Universitaire spécialisé en protection sociale, dispensé par l'Université de Marne-la-Vallée, en partenariat avec l'EN3S, la grande école de la protection sociale.

- **Consolider les partenariats au sein du secteur de l'artisanat**

En 2009, de nouveaux partenariats ont été conclus avec des organisations représentatives de l'artisanat qui se sont ajoutés à ceux déjà signés depuis 2007 avec l'APCM, la CAPEB, l'UPA et la CNAMS. Les différents partenaires se rejoignent sur un objectif commun : Développer l'information des chefs d'entreprises de l'artisanat en matière de protection sociale complémentaire.

Ce sont en tout 175 partenariats locaux qui ont été signés et qui ont permis à la MNRA de soutenir des actions concrètes menées en faveur des artisans.

Les nouveaux partenaires :

FNC – Fédération nationale de la coiffure

CGAD – Confédération générale de l'alimentation en détail

CNATP – Chambre nationale de l'artisanat des travaux publics et du paysage

- **Création et distribution de nouveaux produits**

Pour légitimer son positionnement de partenaire des indépendants en matière de protection sociale complémentaire, la MNRA a élargi son offre :

- MNRA Obsèques – garantie obsèques commercialisée depuis début 2009 (ce nouveau produit a déjà reçu à 2 reprises le Label d'excellence des Dossiers de l'épargne).
- FC Santé et SMO - 2 nouvelles garanties en complémentaire santé distribuées par la MNRA depuis juin 2009, en partenariat avec Groupe France Mutuelle.
- GSC (Garantie chômage pour les chefs et dirigeants d'entreprise) – partenariat avec l'UPA et GSC signé en juin 2009 pour la distribution de la garantie chômage.

Avec ces nouvelles solutions, la MNRA dispose maintenant d'une offre complète en protection sociale complémentaire pour couvrir l'ensemble des indépendants en retraite, santé et prévoyance.

- **Développer l'image de marque de la MNRA**

2009 a marqué une étape importante dans la communication de la MNRA qui s'est révélée pour la première fois en télévision au mois de novembre.

Une première prise de parole sur un media grand public qui vise plusieurs objectifs :

- Renforcer la notoriété de la Mutuelle
- Soutenir le réseau de terrain
- Diffuser un premier message fort et identifiant pour les artisans : Vous êtes occupé, on s'en occupe...



➤ **Regard croisé des dirigeants :**



**Robert
Goinaud,
Président de la
MNRA**

« Ancrée depuis toujours dans l'artisanat, la MNRA, la Mutuelle des artisans est totalement légitime pour apporter à ses adhérents un vrai conseil en toute clarté et en toute transparence. Avec l'ensemble du conseil d'administration et les collaborateurs de la Mutuelle, nous avons un seul objectif : développer notre service, tout en sécurisant notre gestion et les engagements pris envers nos adhérents. C'est la condition essentielle pour consolider la relation de confiance que nous bâtissons avec eux depuis près de 25 ans »

« 2009 a été marquée par l'aboutissement de nombreux chantiers et la poursuite de la politique mise en œuvre par nos élus lors de la profonde réorganisation de la Mutuelle voilà 5 ans. La MNRA a montré en 2009, qu'elle était l'acteur incontournable pour la protection sociale complémentaire des indépendants. La performance de la MNRA se lit aussi dans les produits et surtout les services que nous proposons. A l'heure où tout se vend, la Mutuelle des artisans se fait un devoir d'offrir son expertise. Nous développons notamment le diagnostic en protection sociale qui permet à tout artisan qui nous en fait la demande d'établir en son nom et pour son compte un véritable bilan de carrière, véritable outil de décision pour son avenir. C'est grâce à ce positionnement unique que la Mutuelle marque sa différence dans un contexte extrêmement concurrentiel. »



**Marie-Jeanne
Amata, Directeur
général de la
MNRA**

A propos de : MNRA, la Mutuelle des artisans

Créée en 1986 par les artisans, la MNRA est aujourd'hui la première mutuelle de retraite et de prévoyance dédiée aux indépendants, dont ceux de l'artisanat, secteur dans lequel elle est très fortement ancrée. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA offre aux dirigeants d'entreprise et à leur conjoint une gamme complète de produits d'épargne retraite, de prévoyance et de santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire. www.mnra.fr

Contacts Presse :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

